

RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Dès juillet au Service des Sports et sur www.ville-wattrelos.fr

INSCRIPTIONS

les 8 et 9 septembre 2026

de 8 h 30 à 17 h au salon rouge de l'Hôtel de Ville

Inscriptions possibles après cette période

dans la limite des places disponibles.

TARIFICATION

Tarif	Quotient*	Montant annuel de l'inscription
A	≤ 369 €	9 €
B	de 370 € à 699 €	17 €
C	de 700 € à 1 000 €	35 €
D	Supérieur à 1 000 €	50 €
E	Extérieurs à Wattrelos	100 €

Le tarif d'inscription aux EMS dépend du revenu fiscal de référence.

*Quotient = Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts.

PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Dossier d'inscription dûment rempli, visé par l'éducateur
- ☐ Photocopie du contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'enfant
- ☐ Certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins d'un an
- ☐ Attestation CAF avec le quotient familial de moins de 3 mois
- ☐ Si vous percevez des allocations belges, attestation de la Belgique



Inscriptions
à partir du
8 septembre

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

POUR LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS



RENSEIGNEMENTS

Service des Sports
Hôtel de Ville (3^e étage)
03 20 81 64 86
www.ville-wattrelos.fr

LES OBJECTIFS DES ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS (EMS)

- > Permettre à chaque enfant de découvrir la pratique sportive qui lui convient ;
- > Enrichir les aptitudes physiques fondamentales et générer le goût de l'effort avant la spécialisation de la compétition ;
- > Découvrir et apprendre les règles de vie collective intrinsèques à la pratique sportive ;
- > Faciliter l'accès aux associations sportives.

Pour y parvenir, 6 écoles disposent d'un programme progressif spécifique. Adaptés au niveau de chacun, ces programmes annuels sont conçus et animés par les éducateurs sportifs diplômés de la Ville.

LE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions sont annuelles et soumises à conditions (voir dossier d'inscription). Les dossiers sont à retirer au service des Sports dès le mois de juillet (Hôtel de ville, 3^e étage).

Les inscrits s'engagent à respecter le règlement intérieur des EMS (voir dossier d'inscription) et les règles spécifiques aux activités choisies.

À LA DÉCOUVERTE DE...

... L'EMS "MULTI-ACTIVITÉS"

Elles permettent aux indécis de découvrir plusieurs sports au cours de l'année en restant dans un même créneau : sports de plein air, en salle et de découverte.

... L'EMS "APPRENDRE À ROULER"

Elle permet d'aborder l'activité de cyclisme en sécurité pour s'initier, progresser et devenir autonome sur la route.

... LE "PASS'SPORT"

Il permet de participer à plusieurs EMS pour le prix d'une seule inscription. Attention, pour la progression cohérente de chacun et du groupe, les enfants s'engagent à participer régulièrement à chaque activité choisie.

LES 6 ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

Activités	Année de naissance	Jours	Créneaux	Lieux
Athlétisme	2016-2019	Lundi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Cyclisme Apprendre à rouler	2017-2020 2014-2018	Mercredi Mercredi	9 h 30 à 11 h 30 14 h à 16 h	Centre d'hébergement
Handball	2016-2017 2018-2019	Mercredi Mercredi	9 h à 10 h 15 10 h 30 à 11 h 45	Complexe sportif Alain Savary
Multi-activités	2016-2019	Jeudi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Tennis	2015-2019	Mercredi	9 h à 10 h 10 h à 11 h 11 h à 12 h	Complexe de tennis Roland Lévêque
Escrime	2020-2021 2014-2017	Jeudi Vendredi	17 h à 18 h 17 h à 18 h	Cité des sports

ADRESSES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Salle Pierre de Coubertin : rue du Beau Saule

Centre d'hébergement : rue Jean Jaurès

Complexe sportif Alain Savary : rue Alain Savary

Cité des sports : rue Amédée Prouvost

Complexe de tennis Roland Lévêque : rue Alain Savary